

Barrage de Bonpas : les travaux de la passe à poissons reprennent

3.7.2026 - | EDF

Après une dernière phase des travaux préparatoires entre juillet et septembre 2025, le chantier reprend cette année, à la même période, cette fois pour des travaux de génie civil. Ce projet, réalisé avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, prévoit une nouvelle passe à poissons pour faciliter la migration des espèces migratrices comme l'aloise feinte de Méditerranée, l'Anguille, ou encore les Cyprinidés d'eaux vives. Le calendrier étant influencé par le régime hydraulique de la Durance et les risques de crue, ce chantier est planifié en plusieurs campagnes estivales successives.

Passe à poissons de type passe à bassins à fentes, munie de macro-rugosités

Construit en 1963, le barrage de Bonpas situé sur la Durance, en amont de la ville d'Avignon et de la confluence avec le Rhône, est un ouvrage non productif destiné exclusivement à l'alimentation en eau des canaux agricoles de la région.

Sur ce site, l'enjeu est de taille : permettre à davantage d'espèces piscicoles de remonter la rivière, en construisant une passe à poissons supplémentaire (depuis 2003 le barrage est équipé d'une passe à anguilles). Le dispositif en cours de réalisation est une passe à bassins à fentes, intégrant des macro-rugosités et un système de vannes spécifiques situées en amont et en aval pour réguler le débit transitant à travers la passe et l'isoler, en la protégeant des sédiments, des embâcles lors de crues et en cas de maintenance. Elle sera équipée d'une station de vidéo-comptage des poissons qui auront franchi l'ouvrage.

Travaux complexes, dépendants de l'hydrologie

Des travaux techniquement complexes réalisés l'année dernière par les entreprises prestataires sous le pilotage des équipes d'EDF Hydro Méditerranée et du Centre d'Ingénierie Hydraulique d'Aix-en-Provence, ont permis de réaliser l'enceinte étanche à l'intérieur de laquelle la construction de la passe elle-même démarre actuellement. La majorité des travaux se situent dans le lit du cours d'eau et sont donc très exposés à la variabilité des écoulements en Basse Durance, ce qui rend leur planification et leur réalisation complexes. En effet, le barrage doit être maintenu en exploitation pendant toute la durée des travaux afin d'assurer l'alimentation en eau des canaux agricoles de la région en pleine période d'irrigation estivale. De plus, la Durance est influencée à la fois par la gestion des cotes des retenues de tête de la chaîne hydroélectrique Durance-Verdon (Serre-Ponçon, Castillon et Sainte-Croix) et par les contraintes de restitution de l'eau au niveau de l'Etang de Berre. Ces données d'entrée structurantes ont guidé la planification générale de cette construction en plusieurs campagnes de travaux d'environ 3 mois chacune, en période estivale.

Dans toute la France, plus de 250 dispositifs de franchissement pour les poissons migrateurs

De nombreux aménagements hydroélectriques exploités par EDF Hydro intègrent des dispositifs de franchissement, pour les poissons migrateurs (saumon, alose, lamproie, anguille, truite, etc.). En moyenne, 5 à 10 millions d'euros par an sont investis par EDF pour la construction des dispositifs en faveur de la continuité piscicole.

Vidéo réalisée à la fin des travaux 2025. L'enceinte étanche à l'aval du barrage est en place et prête à accueillir les travaux de génie civil de la passe à poissons, qui démarrent maintenant.

<https://www.edf.fr/barrage-de-bonpas-les-travaux-de-la-passe-a-poissons-reprennent>